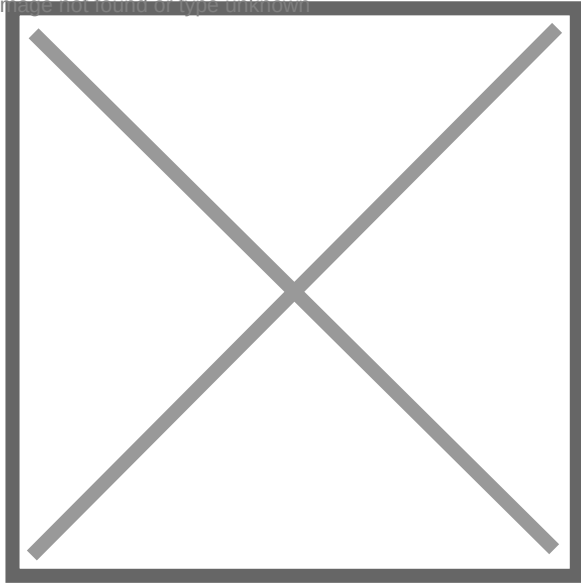


Image not found or type unknown



L agence immobiliere garde notre caution

Par **jenny**, le **06/01/2011** à **12:43**

Bonjour, nous avons déménagé le 12 12 2009 d un appartement loué par foncia pour un autre appart. toujours loué par foncia, a ce jour foncia nous garde 800 E de provision complément charge sans justificatif plus 182 E de travaux non effectués dans notre ancien logement (lettre propriétaire attestant). Foncia justifie de nous garder 800E car nous aurions refusé de donner notre nouvelle adresse , ils nous RELOGENT!!!!!! Que faire pour récupérer nos 982 E? Par avance merci de votre aide. salutations